

Le PLR met en garde pour le 2ème pilier: au final le citoyen paie l'addition !

Berne, le 6 mai 2014

Communiqué

Le PLR met en garde pour le 2ème pilier: au final le citoyen paie l'addition !

Les fausses promesses menacent la stabilité de la prévoyance vieillesse

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux regrette que le rapport publié aujourd'hui par la commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) n'ait pas de meilleure nouvelle à annoncer pour la situation du 2ème pilier. Malgré une année positive en matière de placements et donc une situation quelque peu améliorée, les problèmes systémiques dans la LPP demeurent. La pression en ce qui concerne les rendements à atteindre reste élevée. En fin de compte, il reviendra aux citoyens de payer les pots cassés.

Les caisses de pension du secteur public restent dans une situation critique: leur taux de couverture est toujours plus bas que celui des institutions de prévoyances privées. En parallèle, les taux d'intérêts techniques des caisses de pension publiques sont souvent plus élevés que ceux des caisses privées (le taux de couverture est donc encore plus faussé). Le fait que les caisses de pension publiques avancent ainsi à l'aveugle va se retourner contre les contribuables qui devront assumer les coûteux programmes d'assainissement des cantons.

Eviter une redistribution contraire au système dans le cadre de la LPP

Les garanties d'intérêts menacent la stabilité du 2ème pilier. La diminution du taux minimum de conversion doit rapidement être prise en main, de sorte qu'une redistribution contraire au système des actifs vers les retraités soit évitée. Il s'agit également d'une responsabilité envers les générations futures, puisque ces dettes n'auront pas uniquement des répercussions sur les rentes mais impliqueront également des coupes dans d'autres domaines tels que la sécurité, la formation ou les infrastructures.

La sphère politique et les institutions de prévoyance doivent agir

Il ne faut pas agir uniquement via la sphère politique : les conseils de fondation des caisses de pensions doivent définir des taux d'intérêt technique réalistes. Cela est nécessaire pour empêcher la mise en place d'une spirale d'endettement dans notre système de prévoyance vieillesse. La sphère politique, ainsi que de trop nombreuses institutions de prévoyances, ne prennent pas leurs responsabilités au sérieux. Une fois de plus, c'est dans les portemonnaies des citoyens qu'il faudra puiser. Pour la réforme de l'assurance vieillesse, le Conseil fédéral se concentre sur une augmentation des retenues salariales et des impôts. Le PLR soutient, au contraire, une réforme équilibrée – **par amour de la Suisse.**